Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 55 (1993)

Heft: 2

Rubrik: Nouvelles des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FR



me de la Station cantonale d'économie rurale.

Contrôle technique des pulvérisateurs:

Bilan de 3 années

Roger Berset, station cantonale d'économie rurale, Grangeneuve

Participation

Le tableau 1 nous permet de prendre connaissance de la répartition des pulvérisateurs par district, ainsi que la charge annuelle de terre ouverte par appareil.

Le nombre total de pulvérisateurs dans notre canton est d'environ 1600.

En 1989, l'Institut agricole et l'Association fribourgoise pour l'Equipement Technique de l'Agriculture (AFETA) ont acheté un dosimètre, ainsi que tout le matériel nécessaire au contrôle des pulvérisateurs.

Dès lors, un programme a été établi de façon à desservir différents lieux dans chaque district avec un tournus de 3 ans. Ces contrôles se sont déroulés sous la responsabilité du service phytosanitaire de la Station cantonale de production végétale en étroite collaboration avec le service du machinis-

Tableau 1: Répartition des pulvérisateurs par district

District

Expl. à Terre ouverte Pulverise

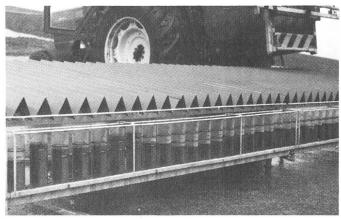
District	Expl. à	Terre ouverte	Pulvérisateurs	T.O./Pulv.
	titre principal	ha	Nb	ha
Broye	523	7 112	411	17
Glâne	658	2 682	190	14
Gruyère	634	473	46	10
Sarine	605	4 345	251	17
Lac	525	5 588	398	14
Singine	826	5 628	275	20
Veveyse	287	382	27	14
Canton	4 058	26 210	1 598	16,4



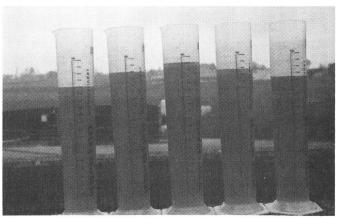
Important: le réglage de la hauteur de la barre de travail!



Les éléments de sécurité, toujours y penser!



Attention au prolongement des barres de 12 m à 12,5 m avec des buses non-adaptées!



Le contrôle de débit de chaque secteur est aussi le témoin du bon fonctionnement du système de régulation!

Le renouvellement prévisible après 15 ans laisse apparaître qu'environ 100 pulvérisateurs neufs sont mis en service chaque année. En fonction de la faible charge ha/an, on peut considérer que ces appareils neufs font un travail acceptable pendant 3 ans.

D'autre part, chaque agriculteur échange au moins une fois toutes les buses ce qui fait une nouvelle période de 3 ans sans problèmes. Suite à ces constatations, nous pouvons dire que nous avons contrôlé 213 pulvérisateurs sur un potentiel de 958 à contrôler (22%). Pour la participation à ces contrôles facultatifs, un effort est souhaitable à l'avenir, en particulier dans certaines régions comme nous le montre le tableau 2.

Conclusion

19% des appareils contrôlés sont 100% en ordre.

Tableau 2: Participation aux contrôles en 1989/1990/1991 en total

District Lieux	Total contrôlé	Total à contrôler (potentiel)	Participation %
Broye	54	247	22
Glâne	10	114	9
Gruyère	12	28	42
Sarine	30	151	20
Lac	51	239	21
Singine	52	165	32
Veveyse	4	14	29
Total	213	958	22,2

67% permettent un travail correct grâce à une répartition régulière.

Par contre, 41% ont une signalisation insuffisante, ce qui représente un danger pour la circulation routière; 30% représentent des dangers d'utilisation à cause du mauvais état de la protection de la prise de force.

Nous sommes intervenus 110 fois pour

régler la distance et l'orientation des buses, ainsi que 21 fois pour changer les membranes des antigouttes.

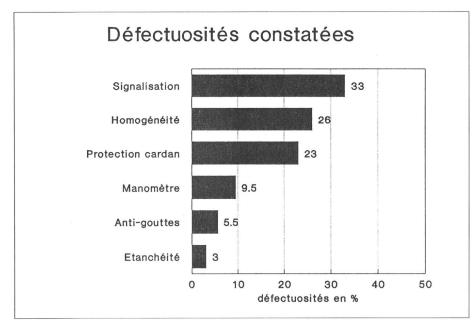
Un fait important est à mettre en évidence: les agriculteurs qui ont fait contrôler leurs appareils étaient des personnes motivées et responsables.

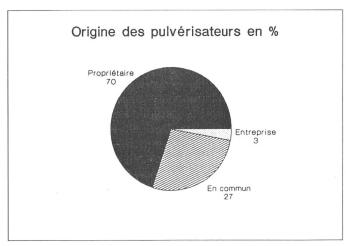
Programme pour l'avenir

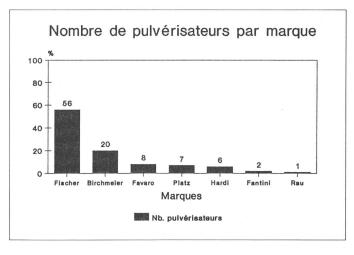
Comme nous le confirment les résultats ci-dessus, ce service pour l'agriculture se justifie pleinement. Les agri-

Tableau 3: Chiffres de l'année 1992

Lieu de contrôle	
Cugy	12
Bulle	4
Chénens	16
Vauderens	13
Ried	42
Kerzers	15
Schmitten	10
Düdingen	11
Total	123







culteurs qui désirent tester l'état de fonctionnement de leur machine ou répéter ce contrôle comme nous le recommandons tous les 3 ans, choississent dans le tableau ci-dessous l'endroit qui leur convient.

Lieux et années de cor	ntrôles	
District	1993	1994
Broye	Domdidier	Estavayer-le-Lac
Glâne	Drognens	_
Gruyère	Marsens	
Sarine	Grangeneuve	Rosé
Lac	Nant	Courtepin
Singine	Tafers	Ueberstorf
Veveyse	_	Bossonnens



Centre de cours Grange-Verney: formation continue

Les cours 1993

Date	Date Spécification		Type Jours	
1993				
17/18/19.2 et 3/4/5.3	Réparations sur tracteurs et machines agricoles suite du cours ci-dessus	AR3	6	
8/9/10.3	Soudure électrique	M2	3	
11/12/15.3 16.3	Soudure 2 ^e degré Scier, percer, poser des tampons, visser, clouer.	M8	3	
	S'adresse aux dames dont les maris sont surchargés!		1	

S'annoncer à l'ASETA, Centre de cours de Grange-Verney, 1510 Moudon, Tél. 021 905 44 21

Technique Agricole

Editeur

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA) Werner Bühler, Directeur

Rédaction:

Ueli Zweifel

Collaboration à la traduction: França Stalé

Adresse:

Case postale, 5223 Riniken Tél. 056 - 41 20 22 Fax 056 - 41 67 31

Régie des annonces:

ASSA Annonces Suisse SA 2, place Bel-Air, 1002 Lausanne Tél. 021 - 20 29 31

Fax 021 - 20 09 33

ou

Winkelriedstrasse 37, 6002 Lucerne

Tél. 041 - 24 22 33

Fax 041 - 23 55 85

Imprimerie et expédition:

Huber & Co. AG, 8500 Frauenfeld

Production:

Reto Bühler

Reproduction autorisée avec mention de la source et envoi du justificatif à la rédaction

Paraît 12 fois par an: Prix de l'abonnement:

Suisse: Fr. 45.– par an

Gratuit pour les membres ASETA Etranger: Fr. 57.– par an

Le numéro 3/93 paraîtra le 16 mars 1993 Dernier jour pour les ordres d'insertion: 22 février 1993

Informations utiles

Brochure pour matériel informatique: 5° édition

Logiciels pour l'agriculture

Sur la base d'une enquête réalisées auprès des firmes concernées, l'auteur, Beat Schilt a réuni dans cette brochure tout un choix de logiciels pour l'agriculture. Sauf exception, tous les distributeurs de logiciels de Suisse y figurent, soit pas moins de 37. Cet ouvrage de référence – avec une mention particulière pour les logiciels comptables – sera indispensable à toute per-

sonne qui tient à appliquer l'informatique aux besoins de son exploitation. Conçue avec clarté, cette brochure (en allemand) donne toutes les informations utiles. On peu l'obtenir pour fr. 15.— (+ frais de port) auprès de l'ASETA, 5223 Riniken (056 41 20 22) ou au secrétariat de l'USP, 5200 Brougg (056 32 51 11).

Table des matières 1992

Dès maintenant, la table des matières 1992 de Technique Agricole peut être commandée gratuitement auprès de l'ASETA. On y trouve tous les articles et reportages parus pendant l'année écoulée. Il suffit d'envoyer une enveloppe-réponse affranchie à: ASETA, 5223 Riniken.

